

**CONSEIL TERRITORIAL D'EST ENSEMBLE DU 25 SEPTEMBRE 2018**

**Voeu sur le crématorium de la porte de la Villette**

La requalification des portes de Paris et des abords du périphérique constitue un enjeu urbain prioritaire pour le territoire d'Est Ensemble et les milliers habitants séquano-dionysiens installés à leurs abords. Le projet de réaménagement complet de la Porte de la Villette porté par la Ville de Paris est emblématique de cette ambition métropolitaine visant à effacer les fractures territoriales, sociales et économiques, notamment entre Paris et la première couronne.

En résonnance directe avec le projet de renouvellement urbain intercommunal du quartier dense et populaire des Quatre Chemins entre Pantin et Aubervilliers, le réaménagement de la Porte de la Villette a vocation à améliorer le cadre de vie des habitants des deux villes et faire de la Porte une véritable place urbaine, lieu de vie attractif et apaisé.

C'est ainsi avec regret que les élus d'Est Ensemble ont découvert, aux côtés des élus pantinois et albertivillariens, que la Ville de Paris avait acté sur ce site la construction d'un crématorium pour répondre aux besoins de sa population.

Au-delà de l'absence totale de concertation avec les habitants, ce projet conforte les « banlieues » populaires de l'Est parisien, notamment le territoire Est Ensemble, comme premiers territoires d'accueil des équipements parisiens générateurs de nuisances.

Exprimant leur opposition à ce projet, les villes de Pantin et Aubervilliers soutiennent une grande pétition citoyenne destinée à faire entendre la voix des habitants de Seine-Saint-Denis qui seront les premiers impactés par ce projet.

**Ainsi, le Conseil Territorial d'Est Ensemble, sur proposition du Président, invite l'ensemble des élus territoriaux à soutenir et signer cette pétition et réitère auprès de la Ville de Paris sa demande de mettre fin à ce projet.**

**Annexe** : texte de la pétition

**CREMATORIUM : NON A L'IMPLANTATION PORTE DE LA VILLETTE**

**Les villes de Pantin et d'Aubervilliers, l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble, se mobilisent contre le projet de crematorium porté par la Ville de Paris sur leur territoire.**

« Depuis 2001, les villes de Pantin et d'Aubervilliers et la ville de Paris travaillent en bonne intelligence sur des projets d'aménagement au bénéfice des populations installées de part et d'autre du périphérique.

C'est pourquoi nous sommes particulièrement étonnés et déçus que certains points importants du projet de réaménagement tant attendu de la Porte de la Villette soient menés sans concertation avec les élus et les habitants riverains. En effet, dans le cadre de l'augmentation des demandes de crémations auprès des services funéraires parisiens, Mme la Maire de Paris a promis, à juste titre, aux Parisiens un second crématorium en complément de celui installé au cimetière du Père Lachaise (XXe arrondissement).

Après des études auxquelles les Maires des villes de Pantin et d'Aubervilliers, n'ont pas eu accès, il en est sorti que seul le projet de réaménagement de la Porte de la Villette pouvait accueillir cet équipement. Mais contrairement à celui du Père Lachaise, implanté au sein du cimetière, celui-ci doit être installé entre les voies du périphérique et les voies ferrées. Quelle que puisse être la qualité architecturale du projet, l'emplacement n'est ni digne ni propice au recueillement et au deuil. Ajoutons que, dans le cadre du projet de rénovation urbaine des Quatre-Chemins porté par les deux communes, à proximité directe de la Porte de la Villette, l'implantation d'un crématorium n'est pas vraiment l'équipement public dynamique et attendu par les populations.

Enfin, cet équipement entraînera le passage d'environ 700 véhicules par jour dans l'endroit le plus pollué de France selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Là aussi, les riverains ont le droit d'espérer meilleur projet pour leur quartier que celui qui consiste à ajouter de la pollution là où elle existe déjà.

Conscients que des solutions doivent être trouvées, les maires de Pantin et d'Aubervilliers ont donc proposé à la Mairie de Paris que ce futur crématorium soit implanté dans le cimetière parisien de Pantin, dont elle est propriétaire, et dont l'environnement, le foncier disponible et l'accessibilité, par la ligne 7 et la future ligne 15, sont des atouts indéniables. Aujourd'hui, la Mairie de Paris ne souhaite pas envisager d'autres localisations et a donné une fin de non-recevoir à cette proposition sur Pantin.

**Albertivillariens, Pantinois, habitants d'Est-Ensemble, Séquano-dionysiens, nous signons la pétition pour refuser l'implantation d'un crématorium à la Porte de la Villette. »**

Bertrand Kern, Maire de Pantin, Meriem Derkaoui, Maire d'Aubervilliers et les élus des Conseils municipaux d'Aubervilliers et de Pantin (14 juin 2018), Gérard Cosme, Président et les élus d'Est Ensemble (25 septembre 2018)